



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172687

VALABLE JUSQU'AU 12/06/2026

ÉDITÉ LE

24/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC REIMS CEDEX 2017B00007

Siret : 824 417 117 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4600589

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 166167980006

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 166167980006

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : SAS TECHNIQUE ASSISTANCE

35 RUE DES TILLEULS  
51230 PLEURS

Téléphone : 03 26 80 53 46

Portable : 06 34 59 14 21

Fax :

Site Internet :

E-mail : secretariat.techniqueassistance@gmail.com

Responsabilité légale :  
TRIOLET ARNAUD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 24/01/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.